

Compte-rendu du CA du 27 avril 10

Présents :

Collège des élus : Mme Badin, M. Fabbri, M. Schricke

Collège des associations : M. Dupont, Mme Mabilon, M. Magnat, Mme Xavier

Collège des professionnels : M. Hernandez, M. Nemoz, M. Walter

Pouvoirs :

M. Barraud, Mme Batsch, Mme Jolivet, M. Jolas,

Total : 14 membres présents et représentés (quorum à 14)

2009

1- Bilan d'activité 2009

Le bilan a été transmis au préalable ; On constate le franchissement historique de la barre des 10 000 prestations délivrées directement ou indirectement par la Maison de Pays.

Les tendances de fréquentation sont toutes à la hausse sur les services (billetterie, renseignements à l'accueil, site internet) et les animations (randonnées et patrimoine).

On relève l'importance que prend l'activité groupe (adulte et scolaire), l'opération des livrets découverte et la démarche qualité (plus de 20 actions mises en œuvre).

2- Rapprochement objectifs 2009/réalisé

Au-delà des chiffres, les actions réalisées servent les objectifs qui étaient fixés selon les axes stratégiques décidés et qui sont conservés pour 2010

Mission accueil

objectif : développer la fréquentation

- favoriser l'implantation territoriale (signalétique et autres supports)
- travailler la qualité de l'accueil et des services
- développer l'offre de services

➔ validation de l'axe stratégique pour 2010 : priorité sur l'excellence et diversité des services.

Mission promotion

Objectif : jouer les réseaux

➔ Validation de l'axe stratégique pour 2010 : entretenir la logique des réseaux (Sitra, tourisme.fr..)

Mission patrimoine

Objectif : faire vivre le patrimoine en développant notre offre, accent sur les groupes

- élargir notre action
- promouvoir la journée groupe et les ateliers

➔ Validation de l'axe stratégique : développement du patrimoine par les groupes à conforter

Nota : Il est précisé que nous avons élaboré une plaquette groupe pour démarcher les autocaristes ; elle a été diffusée également aux restaurants qui reçoivent des groupes. Mais un programme est ensuite monté à la carte selon la demande spécifique du groupe.

Mission animation de territoire :

Objectif : travail vers le grand public et les professionnels

- animer l'existant via les randonnées
- animer des actions collectives pour les professionnels, organisation de l'offre (bonne pour le public)

➔ Validation de l'axe stratégique : soutenir l'activité professionnelle

3- Compte de résultat et bilan 2009 (synthèse)

Présentation de l'exercice qui a un résultat positif de 5 133 €

- les disponibilités sont suffisantes : ce sont des réserves sachant qu'en cas de dissolution il faudrait 50 000 € + volant 25 000 € pour faire le joint avant le versement des subventions.
Pas de question particulière ; les comptes détaillés sont à disposition de chacun sur demande.

Présentation du réalisé budgétaire en parallèle.

➔ approbation des comptes 2009

2010

1- Contexte :

- nous sommes toujours en attente d'une feuille de route issue de la stratégie touristique de la CCPR. Si M. Fayolle est consulté dans la phase d'étude, pour l'instant aucune orientation technique n'est arrêtée.
- pas de réponse, ni d'information de la CCPR sur des points précis qui ont pourtant fait l'objet de demandes par courrier – carte provisoire des nouveaux sentiers, renouvellement de notre convention d'objectifs avec la mention de la démarche qualité, demande d'augmentation salariale de l'équipe formulée il y a un an.
➔ peu propice aux projets en terme de visibilité ce qui bloque également certains projets prévus (guide de découverte, borne interactive) ; l'année 2010 sera dans la continuité des orientations actuelles ;

2- les objectifs 2010 :

Mission accueil :

➔ objectif d'accroissement de la fréquentation de l'accueil maintenu via le choix de la qualité
nota : il serait plus efficace d'avoir une signalétique mentionnant « Office de tourisme » tel que demandé ; M. Walter précise que cela conviendrait également mieux pour la clientèle étrangère.

Les conditions de la poursuite de la démarche qualité :

- l'implication de la CCPR : la démarche doit figurer dans la convention d'objectifs qui est caduque depuis 1 an
- le temps à consacrer, le coût de la labellisation : 1500 à 2000 €
➔ décision d'aller au label
➔ validation de la politique qualité 2010
➔ élargissement du comité Qualité à Mme Xavier et M. Dupont

Mission promotion :

Action phare du salon professionnel le Mahana du 4 au 7 mars

> coût : 4 700 € (location, frais animation, frais impression) avec 10 professionnels

> **356** offres diffusées/ 400 imprimées dont **301 inscriptions immédiates**

790 guides diffusés /850 emportés

M. Galliffet était participant et précise que c'était une très bonne opération où de nombreux contacts ont pu se faire.

Renfort du livret découverte :

- diffusion dans les boîtes aux lettres
- publicité dans l'Indispensable
- étude d'une animation complémentaire

→ accord du CA pour consolider les actions publicitaires

M. Hernandez suggère de créer une application (un nouveau site) pour les i phones ;

Nous étudierons cette possibilité et nous pensons nous intéresser en premier lieu aux réseaux du web 2.0 (face-book..)

Mission patrimoine

Renfort sur les groupes : soutien publicitaire aux groupes scolaires et adultes (dossiers pédagogiques Acora)

Nouvelle politique tarifaire plus adaptée à la clientèle de proximité : gratuité le dernier dim. du mois, tarif famille réduit à 16 €

Nouvelles visites : cycle des Dessous de la Renaissance, animation nocture

→ poursuivre le travail sur les groupes

Mission animation de territoire

Renfort sur l'action des livrets découverte :

- enrichit avec de nouveaux sites,
- diffusion de l'information dans toutes les boîtes aux lettres et stagiaire en commerce dédiée au démarchage des établissements
- animation : organisation d'une journée des loisirs sur la base de Condrieu-les Roches le 23 mai

Débat : l'étude Blézat

M. Fabbri rappelle que le but de l'étude est d'aider la CCPR à définir ses orientations touristiques. M. Schricke informe que l'idée de M. Barraud serait néanmoins de revenir à la vocation patrimoniale initiale de la Maison de Pays et de séparer le patrimoine de l'économique.

Cette approche génère une incompréhension car les groupes qui visitent les sites patrimoniaux vont au restaurant et il y a une incidence économique directe.

Cyrille Py rappelle que le rôle de l'office de tourisme est bien de développer les retombées économiques à savoir d'amener le visiteur au plus près de « consommer » du territoire et le patrimoine permet de rendre le territoire attractif mais il est également mis en valeur pour les habitants (cf visites gratuites mises en place) . Les deux dimensions sont indissociables.

M. Hernandez demande Quelle est la différence entre OT et Maison de Pays ?

D'après une étude sur les maisons de pays :

- le tourisme et l'animation touristique est leur principale attribution pour 77 %...
- 1/3 accueillent l'office de tourisme et 85% ont pour vocation de représenter le territoire souvent à travers une architecture typée...

Nous pouvons pour notre part nous définir comme une maison de pays qui utilise l'outil office de tourisme ou comme un office de tourisme à thème patrimonial ; est-ce nous ne tournons par en rond dans ce débat ? est-ce que les actions réalisées ne parlent pas d'elles-mêmes ? c'est davantage dans celles-ci que se retrouvent les professionnels du tourisme.

Il semble y avoir une incompréhension par manque de communication (pas de compte-rendu envoyé aux professionnels consultés, pas d'implication technique de la maison de pays).

La CCPR devrait bientôt rendre public son étude en assemblée communautaire.

→ le Président s'inquiète du décalage qu'il a constaté entre les activités réelles de la Maison de Pays et la façon dont elles sont perçues dans ses contacts avec les élus. Il insiste auprès des administrateurs pour qu'ils jouent leur rôle et relaient nos informations pour donner une image plus juste de nos activités. C'est particulièrement important de faire valoir l'évolution des activités dont chacun a pu être témoin depuis 4-5 ans

→ les administrateurs demandent au Président d'écrire un nouveau courrier au Président de la CCPR en récapitulant les points restés sans réponse et dont nous avons besoin pour fonctionner (copie sera faite à tous les administrateurs).

3- prévisionnel 2010

Dépenses :

Politique salariale

- c'est la 1^{ère} fois qu'il n'y aura pas de revalorisation programmée de la valeur du point via un accord de branche car il n'y pas eu d'accord des syndicats donc chacun décide ce qu'il veut
> proposition de faire une revalorisation salariale minimum de 0.5%

Nota : la demande d'augmentation salariale des employés reste sans réponse.

Renfort sur la promotion et projet qualité

Répartition avec les actions :

Les actions à 12 000 € : trois actions phares : Mahana, livret découverte et Rdv du patrimoine
La difficulté étant la réalisation des 2 gros projets par manque de temps dans un contexte incertain que ce soit CCPR ou Rpluriel : topoguide de découverte et borne interactive

Recettes :

Baisse programmée de la subvention régionale

Grosse incertitude sur la subvention du CG car la nouvelle convention est en signature (décôte de 20% par précaution)

On reste prudent sur les recettes d'activité

Cotisations inchangées à 15€

On a reporté la trésorerie en réserve sur les actions vues plus haut

→ augmentation de la subv CCPR pour couvrir uniquement les baisses de subvention et le coût de la vie soit 3500 € max.

Mme Xavier fait remarquer qu'avec la baisse du budget d'actions la Maison de Pays demande globalement un financement moindre (135 500€ contre 142 000 € au global 2009)

→ VALIDATION DES ACTIONS ET DU BUDGET 2010

Divers :

- accord pour les affiches demandées par la mairie de Sablons (Foire, expo St Jacques + marché des bouquinistes et expo photos)

Vu par le Président

Documents diffusés pendant la séance :

- *rapprochement bilan d'activité 2009/programmation 2009*
- *politique et objectifs 2010-2011*
- *suivi des actions qualité et objectifs qualité 2010*
- *compte de résultat-bilan 2009 (synthèse)*
- *réalisé budgétaire 2009 et prévisionnel 2010*
- *actions 2009 et projet d'actions 2010*